

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21455 - 79ÈME ANNÉE

Au lendemain de la condamnation des exactions de l'armée israélienne par la Cour internationale de justice

Solidarité avec les Palestiniens : forte mobilisation à Saint-Louis



Nouvelle forte mobilisation de solidarité avec les Palestiniens et pour le cessez-le-feu à Gaza ce samedi à La Réunion. A l'appel de Réunion Palestine solidarité, un public nombreux a défilé dans les rues de Saint-Louis, avec le soutien du Mouvement réunionnais pour la Paix et du PCR.

A l'appel de Réunion Palestine solidarité, La Réunion a connu une nouvelle mobilisation pour l'arrêt de la colonisation de la Palestine et le cessez-le-feu à Gaza. Depuis le 7 octobre, près de 30.000 personnes ont été tuées par l'armée israélienne à Gaza, majoritairement des femmes et des enfants.

Cette mobilisation était soutenue par plusieurs organisations, notamment le Mouvement réunionnais pour la Paix et le Parti communiste réunionnais. Julie Pontalba, présidente du Mouvement réunionnais pour la Paix, Elie Hoarau, président du PCR, François Valléama, dirigeant de la Section PCR de Saint-Louis ainsi que des représentants de Sections de différentes régions de l'île étaient notamment présents pour rappeler la solidarité des communistes.

Rendez-vous était donné près de la mosquée du centre-ville de Saint-Louis pour un défilé dans les rues avant un retour au point de départ. Outre Réunion Palestine solidarité, le Mouvement pour la Paix et le PCR sont notamment intervenus au moment des prises de parole.

Cette action s'est déroulée au lendemain de l'annonce de la décision de la Cour internationale de Justice favorable au peuple palestinien. A l'initiative de l'Afrique du Sud, Israël a dû comparaître devant la plus haute juridiction internationale pour répondre d'accusation de génocide à Gaza.

A une très large majorité, les juges de la CIJ ont demandé que l'armée israélienne cesse ses exactions à Gaza et permette à l'aide humanitaire d'atteindre les victimes de cette guerre.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU devra se saisir de cette affaire sur demande des juges de la CIJ.

M.M.

280 000 centrales solaires pour faire baisser le prix de l'électricité de 80 %

Une évolution technologique au profit de la population

La nouvelle augmentation du prix de l'électricité au 1er février 2024 va faire bondir la facture de plus de 40 % depuis février 2022. En plein débat sur la cherté de la vie, l'inflation, la baisse des prix, l'accumulation de ces hausses exprime une impasse. Il faut donc une politique alternative. Ary Yee-Chong-Tchi-Kan et Julie Pontalaba ont exposé l'idée d'installer 280 000 centrales en 7 ans, jusqu'en 2030, en référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement Durable (2015-2030). Notre reportage de samedi... a provoqué un grand centre d'intérêt. Les centrales solaires en auto-consommation, individuelle et collective, sont à l'image des chauffe-eaux solaires. Le soleil est gratuit. La technologie et les tarifs sont mieux maîtrisés.

Électricité : le soleil pour responsabiliser

Selon le plus récent « Bilan énergétique » publié par la SPL Horizon sur son site, en 2019 l'électricité produite par le soleil ne représentait que 1,5 % de l'énergie primaire utilisée dans notre île.

Dans le domaine de l'énergie, la démocratisation des centrales photovoltaïques permet au réseau électrique de connaître une évolution aussi importante que celle amenée par l'émergence de l'internet, puis du téléphone mobile dans les télécommunications. En effet, nous sommes passés de l'ancien système téléphonique filaire au téléphone portable. En une dizaine d'années, les Réunionnais possèdent plus de 800 000 téléphones personnels et ils maîtrisent les commodités. L'alarme cyclonique lancée par la préfecture via la téléphonie mobile a fait son effet.

Profitons d'un effet convergent de l'Etat et des professionnels

Voici les informations d'un opérateur parmi d'autres :

SunZil :

« En consommant l'énergie que vous produisez, vous

réduisez considérablement la facture d'électricité de votre maison (jusqu'à 75 %) ! »

« De plus, vous diminuez votre dépendance au réseau électrique traditionnel, ce qui vous permet de vous prémunir des hausses du prix de l'énergie ».

« Par ailleurs, vous avez la possibilité de vendre une partie ou la totalité de votre production d'électricité à votre gestionnaire de réseau, vous offrant ainsi des revenus garantis pendant 20 ans. »

Voici un Publi-communicé, « Plan-solaire 2023 de l'État ».

Titre : « Vous voulez en finir avec les factures ? Obtenez vos panneaux solaires nouvelle génération avant que les primes ne disparaissent ». «... le gouvernement investit massivement à destination des ménages français pour lutter contre la hausse du prix de l'énergie ».

Un sous-titre : « Vous pouvez économiser jusqu'à 70 % sur vos prochaines factures d'électricité sans avoir à payer de frais d'installation », suivi de cette phrase : « Depuis peu, le coût d'installation pour les ménages français se rapproche de 0 euro ».

Dans un encadré, il est écrit :

« Quels sont les avantages ? Économie d'énergie : vous produisez votre propre électricité pendant 50 ans. Revenu complémentaire : EDF rachète la totalité de votre surplus d'électricité pendant 20 ans. Plus-value : vous augmentez la valeur de votre logement de 10 à 17 % ».

Sous titre : « Comment les panneaux solaires sont-ils devenus aussi rentables en 2023 ? »... « les propriétaires qui sont éligibles peuvent obtenir une installation à 90 % financée et réduire considérablement leurs factures d'électricité. » «... jusqu'à 90 % de prise en charge ».

Souhaitons que les pouvoirs publics réunionnais se saisissent de ces opportunités pour valoriser les quartiers pauvres et transformer les pauvres en acteurs économiques, créateurs de richesse et d'emplois.

Soleil lève pour tout le monde. Tout le monde dit en profiter.

Manifestation prévue ce lundi

Les agriculteurs réunionnais mobilisés

Profitant de l'écho médiatique des manifestations d'agriculteurs en Europe, les syndicats appellent les producteurs à une mobilisation à partir de ce lundi. Ce sera l'occasion de faire entendre des revendications spécifiques, comme celle d'un autre modèle construit avec l'agriculteur en son centre. sociale.

Revendications spécifiques à La Réunion

Les syndicats d'agriculteurs manifesteront ce lundi devant la Préfecture. Ils comptent profiter notamment du large mouvement en Europe pour faire entendre leurs revendications spécifiques.

A l'imitation de leurs collègues d'Allemagne, les agriculteurs français envisagent un blocus de leur capitale, Paris. En France, ce mouvement montre la faillite du modèle cogéré depuis des décennies par l'État et la FNSEA. Elle a rendu notamment les producteurs fortement dépendants des aides publiques. Dans les négociations commerciales à l'échelle de l'Organisation mondiale du commerce, l'agriculture est une variable d'ajustement par rapport aux profits considérables que peuvent espérer l'industrie militaire, l'aéronautique, l'automobile ou la finance.

Les dirigeants européens n'ont pas réussi à acheter la paix sociale

En conséquence, les gouvernements ultralibéraux, voire d'extrême droite, qui ont majoritairement pris le pouvoir en Europe ont décidé d'enlever aux agriculteurs les protections dont ils bénéficiaient face à une concurrence internationale qui a des normes sociales et environnementales inférieures afin de vendre moins cher. A cela s'ajoute le prix supporté par les agriculteurs des décisions pro-OTAN du gouvernement français qui leur ont fermé le marché russe et qui ont inondé l'Europe de produits ukrainiens à bas coût.

Pour compenser cela, l'Union européenne a augmenté ces aides. Mais les 2,5 milliards d'aides versées ces dernières années n'ont pas réussi à acheter la paix

A La Réunion, la fin des quotas et la concurrence internationale a des conséquences encore plus graves. En effet, les producteurs réunionnais doivent faire face à des produits européens à bas coûts. Ces « produits de dégagements » où le prix vient avant la qualité viennent concurrencer les éleveurs réunionnais. De plus, la menace de recourir aux importations est un moyen d'obliger les agriculteurs réunionnais à vendre moins chers leurs produits.

Enfin, La Réunion est en contact direct avec les pays en développement à qui l'Union européenne a ouvert la totalité de son marché via des accords de partenariat économiques définitifs ou transitoires. Ceci ne pose pas vraiment de problèmes aux Européens qui ne peuvent être des producteurs d'agriculture tropicale. Ce n'est pas le cas à La Réunion, où ce sont les mêmes produits.

Dans notre île, des voix se font entendre pour un autre modèle plaçant l'agriculteur au centre. C'est notamment le cas de la CGPER, qui lutte notamment pour que tous les producteurs puissent avoir accès aux aides publiques. En effet, une part importante des agriculteurs n'ont pas la possibilité de monter les dossiers nécessaires alors qu'ils produisent selon les normes européennes.

L'insularité rend également plus facile les abus sur les prix. Les 14 millions d'euros obtenus de haute lutte par les planteurs de canne à sucre suffisent à peine à couvrir ces augmentations de prix.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Assé mète amwin an kart siouplé, Arète in kou la fine dépass lé limite !

Mézami na poin lontan mwin la shanj médssin. Pou kossa mwin la shanj médssin, mi soré dir azot égzaktoman. La pa pars lo nouvo lé pliss ou sansa mwins in doktèr lo sikré ké l'ote mé sinploman pars li lé pa tro loin la kaz é sa rézon-la téi sifi pou mwin.

Mwin la shanj médssin réfèran, an dè tan troi mouvman — é lo tan mi rofléshi, lo tan mi di mwin lé dakor lo kou té parti, mwin l'avé shanj médssin. Doktèr-la la di amwin si mi vé roshanjé sar ossi rapide ké la promyéèr foi. L'èrla mwin la gingn la tranblade.

Si mi di azot, apréssa mwin té trakassé, zot va dir amwin : « Kass pa la tête ! » konm in lémission radio i di... Kass pa la tête ? Promyéèr foi dann mon vi mi domann amwin kossa néna dsi mon karte vital. Kossa néna ki konsène amwin é pétète ké mon idé lété pa dir zamé doktèr-la déssèrtène shoz. Garde sa pou mwin, amenn sa avèk mwin l'ote koté la vi.

Dopi tan-la shak foi mi sava doktèr, mi garde ali émi domann kossa li koné dsi mwin ké mwin mèm i koné pa, sansa mi rapèl pi... Fransh vérité néna dé foi mwin néna anvè pèz dsi la ké pou oir si

la tête i bouz. Mi majine mèm, laz mwin néna, mwin lé sirésèrtin néna in roman « les misérables » dann pti karte-la.

Astèr mi di dann mon kèr, lo pir lé kapab vénir. Lo pir sé kossa ? Sé kan mon karte didantité banna i maye sa avèk mon karte vital. L'èr-la oussa i sa trouv ankor lo ségré médikal si la banke i koné kèl maladi mwin néna, si mon zour lé konté, si prête amwin larzan sé tir azot in bal dann pyé.

A partir d'la na pi arien pou arété : akoz pa mète mon kondanassion si mwin néna dsi karte-la ? Akoz pa mète mon dète, avèk mon lintèrdikssion fèr sessi, é fèr sela... Mézami kissa rantre nou i aksètré ké ninporte ki-kissoi la poliss, kissoi lo bankyé, kissoi lo médssin, kissoi lo vizile i pé lir dann noute vi konm dann in liv ? Pti karte mwin la bien anvè déshire aou.

A bon antandèr, salu !

Justin